

>> Le 4^e Sommet de la Terre se tiendra à Johannesburg (Afrique du Sud) en août 2002, 10 ans après l'adoption de la Déclaration de Rio de Janeiro. Premier d'une série de quatre articles de notre chroniqueuse en environnement Denise Proulx.

DÉCHETS TOXIQUES LA POUBELLE DU NORD

Les importations de déchets dangereux en provenance des États-Unis ont augmenté de 300 % depuis 1999 au Québec. Pour éliminer le problème à la source, il faut adopter des normes internationales uniformes et traiter les produits toxiques sur place en appliquant le principe du pollueur-payeur.

PAR DENISE PROULX

Saint-Ambroise, à 15 kilomètres au nord-ouest de Chicoutimi, accueille des déchets toxiques en provenance des États-Unis dans son parc industriel, depuis 1996 (voir *Recto Verso*, n° 273, juillet-août 1998 : «Le Québec, terre d'accueil pour les BPC?»). La filiale québécoise de Bennett Environmental, de Colombie-Britannique, Récupère-Sol, y est installée en plein bois, face à des champs de patates. Elle y a brûlé 35 000 tonnes de sols

contaminés au BPC (biphényles polychlorés) ou au PCP (polychlorophénol) en 2001. Les quatre cinquièmes (80 %) provenaient des États-Unis. Certains sols contiennent des métaux lourds cancérigènes, indestructibles par incinération.

Les cendres sont enfouies dans un site de la MRC Lac Saint-Jean-Est. D'autres sont mêlées à de la terre et servent de recouvrement ou de remplissage. Lorsque les résidus toxiques dépassent les normes, les cendres partent vers un des 23 sites d'enfouisse-

ment de déchets toxiques et de sols contaminés autorisés par le ministère de l'Environnement du Québec (MENV), par exemple ceux d'Horizon Environnement, à Grandes-Piles, ou d'Enfouibec, à Bécancour, en Mauricie.

Le 10 avril 2001, le directeur régional de la santé publique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Andy Kennedy, a informé Récupère-sol et la municipalité de la présence de plomb, mercure, cadmium, dioxines et furannes dans les sols forestiers

avoisinant l'incinérateur de Saint-Ambroise. La direction de la santé publique a demandé un plan de suivi environnemental. La municipalité et l'entreprise n'ont pas répondu.

Le Québec accuse le taux de cancer infantile le plus important au Canada, à cause des pesticides et de la pollution industrielle, montre «*L'Atlas de l'incidence du cancer chez l'enfant au Québec*» publié en février 2000. «*L'étude descriptive de l'incidence du cancer au Québec de 1989 à 1993*» démon-

trait déjà que le Saguenay-Lac-Saint-Jean comptait le taux de cancer infantile le plus élevé au Québec. Récupère-Sol n'a cependant jamais eu à défendre publiquement la fiabilité de son procédé d'élimination de sols contaminés.

Bennett Environmental veut ouvrir un second incinérateur à Kirkland Lake, en Ontario. La nouvelle réglementation de l'Ontario (décembre 2001) en matière de destruction des déchets médicaux et des BPC par incinération favorisera son projet.

Près du fleuve et du centre-ville de Montréal : Cintec Environnement enfouit des sols contaminés (sans BPC) dans des membranes, sur un terrain appartenant à la Ville de Montréal. Cintec, contrairement à d'autres entreprises québécoises d'élimination de déchets dangereux, n'a pas l'autorisation d'en importer de l'étranger.

PHOTO BENOÎT AQUIN POUR RECTO VERSO

Une stratégie mondiale

Un petit nombre de multinationales tissent une immense toile d'araignée tout autour de la planète. La tactique des multinationales est partout la même : acquérir des entreprises locales par l'intermédiaire de filiales, faire des alliances avec des sociétés nationales. À l'été 2001, Bennett Environmental signait une telle alliance stratégique avec IT Corporation, un géant états-unien des déchets, et Onyx Environmental Services, propriété de Vivendi Environnement qui a des activités sur les cinq continents.

Les récentes alliances et la réglementation sur l'enfouissement des sols contaminés décrétée par le ministre québécois de l'Environnement, André Boisclair, le 11 juillet 2001, favoriseront les projets de Récupère-Sol, se réjouit Jean-François Landry, son directeur général. Bennett veut augmenter ses importations de matières dangereuses et de sols contaminés, dont Vivendi estime le marché aux États-Unis à 1 milliard \$US annuellement. «La nouvelle orientation du ministre exigera le traitement des sols contaminés voués à l'élimination. Il ne sera plus possible de juste les enfouir», analyse M. Landry. En 2002, «grâce au marché des États-Unis», Récupère-Sol prévoit hausser sa capacité d'incinération à 60 000 tonnes, puis à 100 000 tonnes dans les années suivantes, comme le permet son certificat d'autorisation, toujours sans audiences publiques.

Pour faire avaler la pilule aux citoyens de Saint-Ambroise, Récupère-Sol a donné des ordinateurs aux écoles, soutient les clubs sportifs, offre des bourses en environnement à des étudiants de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC). Des personnalités régionales siègent à son conseil d'administration, dont le nouveau recteur de l'UQÀC, Michel Belley. Le directeur des communications de l'UQÀC, Jean Wauthier, s'occupe aussi des relations publiques de Récupère-Sol.